

*POUR LES AVEUGLES
PAR LES AVEUGLES*

BULLETIN MENSUEL
DE
L'UNION DES AVEUGLES
DE GUERRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 9 avril 1921

ET

JOURNAL DES SOLDATS BLESSÉS
AUX YEUX

SOMMAIRE

Avis pour le vacances. — Nos pensions. — La Carte du Combattant. — Les Amis des Soldats Aveugles. — Jean Boucher. — Le créneau de Maunoury. — Le "Memorial Day". — "Independance Day". — La statue du Maréchal Joffre. — Les Anciens Combattants de Shanghai. — Le "Livre Parlé". — Le Général Rollet Président des "Gueules Cassées". — Les livres pour les soldats de la Ligne Maginot. — Légion d'Honneur. — Bibliothèque Braille.

Chronique de l'U.A.G.

Entre nous. — Cotisations 1939. — Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 20 mai 1939. — Avis divers. — Listes de donateurs.

AVIS POUR LES VACANCES

En raison de l'ouverture de la période des vacances, nous demandons à nos camarades de bien vouloir n'adresser aux Bureau de l'U.A.G., pendant le mois d'août, que des lettres ou demandes présentant un caractère de réelle urgence.

Tableau d'Honneur

IZAAC, Président honoraire.
 SCAPINI, Président honoraire.
 BOURGUIGNON, Secrétaire général honoraire.
 FAVRET, Secrétaire général honoraire.
 CONAN, Secrétaire général honoraire.
 AMBLARD, Secrétaire général honoraire.

Conseil d'Administration

Président : CONAN.
Vice-Présidents : GUILLAM, IZAAC, FAVRET.
Secrétaire général : AMBLARD.
Trésorier : Gaston L'EVESQUE.

Membres : BARDOUX, BERTRAND, BLONCOURT, BOIS, BRUSSON, CABASSON, CÉRÉ-LABOURDETTE, COURTEIX, DERINDER, EVRAT, FAUVEL, GRILLET, LAFFARGUE, LAGARDE, LAUTÉ, LEVEAU, MALGAT, MULLER, NICOLAÏ, NOIREAUX, ROBERT (Maurice), ROY (Georges), SATGÉ, SCAPINI.

Comité d'Action

Mlle Arbel, <i>Vice-Présidente honoraire</i> .	Mme du Bos ;
<i>Président</i> : M. de Traversay.	Mme Broquin ;
<i>Vice-Présidentes</i> { Mme Contamin.	M. de Chaumont-Quitry ;
{ Mme L'Evesque.	M. Chepfer ;
<i>Secrétaires</i> { M. Bloch, <i>adjoint au Trésorier</i> ;	Mme Chevalier ;
{ M. Iweins, <i>Secrétaire du Comité d'Action</i> .	Mlle Jalaguier
	Mme Lévy-Weis ;
	M. Julien Mayer ;
M. Auterbe, <i>Directeur à la Compagnie « L'Union »</i> .	Colonel de Traversay.

BULLETIN MENSUEL

DE

L'UNION DES AVEUGLES DE GUERRE

AVIS POUR LES VACANCES

En raison de l'ouverture de la période des vacances, nous demandons à nos camarades de bien vouloir n'adresser aux bureaux de l'U.A.G., pendant le mois d'août, que des lettres ou demandes présentant un caractère de réelle urgence.

NOS PENSIONS

Notre dernière Assemblée générale a chargé son Conseil et son Bureau de veiller à conserver à nos pensions leur pouvoir d'achat et elle a même indiqué, d'une manière générale, comment elle pensait les voir réévaluer.

Nous nous sommes bien entendu préoccupés de cette importante question et, s'il est assez délicat de mener en ce moment une action qui ait une répercussion financière, nous pouvons dire cependant que nous nous attachons d'une manière particulière à cette revendication. Notre Conseil d'Administration du 24 juin a entendu un exposé et a approuvé l'action du Bureau qui va continuer ses démarches pour tenter d'obtenir satisfaction. On avouera que la période de tension constante que nous vivons aujourd'hui n'est pas faite pour faciliter notre tâche, car tout l'effort financier du Pays va, et cela se comprend, à la défense nationale ; cependant, nous ne manquerons pas de faire valoir que des hommes comme nous, qui tirent leurs ressources uniquement de leur pension, peuvent avoir droit à un régime qui n'obérerait que légèrement les finances publiques. C'est sur ce point que nous ne manquerons pas d'attirer à nouveau l'attention du Ministre des Pensions et des Pouvoirs publics en général, afin que les aveugles de guerre retrouvent un peu de la valeur que leur pension a perdue.

Il y a aussi le cas de certains camarades qui se sont vu refuser le bénéfice du décret du 17 juin 1938 portant extension de l'appli-

cation du statut. Des rapports sont établis à ce sujet pour que soient reconsidérés par le Ministère certains cas vraiment dignes d'intérêt.

Si toute cette action ne peut être exposée en détails, que nos camarades soient persuadés qu'elle fait l'objet des préoccupations de leurs dirigeants qui aimeraient leur donner de bonnes nouvelles de leurs interventions. C'est dans cet esprit que le Conseil d'Administration et le Bureau travaillent et qu'ils désirent ardemment voir réussir les demandes causées par une situation économique qu'ils ne voulaient certainement pas se voir créer.

H. AMBLARD.

Le vendredi 7 juillet, le Bureau de l'Union des Aveugles de Guerre a été reçu par M. Champetier de Ribes, Ministre des Pensions.

Etaient présents : Conan, Izaac, Favret, Guillam, Amblard.

La délégation indique au Ministre que l'application de l'extension du statut provoque de nombreux rejets qui paraissent assez rigoureux. Un résumé lui est fait de la situation et des cas typiques lui sont présentés. Le Ministre promet d'examiner avec attention les décisions qui ont été prises que le Bureau demande de revoir avec bienveillance.

Il est ensuite parlé du voyage en Amérique des délégués de l'U.A.G.

La Délégation aborde alors le problème des pensions. Le Ministre nous fait savoir qu'il ne peut donner satisfaction à la demande d'augmentation des allocations de tous les grands invalides qui lui a été présentée. Le Bureau de l'Union met en relief l'incidence du coût de la vie sur le pouvoir d'achat de nos pensions, qui sont la seule ressource des Aveugles de Guerre. Le Ministre suit avec intérêt l'exposé des délégués et fait savoir qu'il essaie en ce moment de trouver des crédits pour les grands invalides qui sont plus particulièrement touchés par le coût actuel de la vie. La Délégation demande qu'on veuille bien envisager dans ce travail la situation des aveugles de guerre.

LA CARTE DU COMBATTANT

Un arrêté du 24 mai 1939 prévoit, qu'à titre exceptionnel, demeureront valables jusqu'au 31 juillet 1940 les cartes du combattant du modèle déterminé par l'arrêté du 3 juillet 1933 et ayant plus de 5 ans de date.

Donc, les cartes de combattant, Couleur jaune, qui ont été délivrées à partir de 1933 et qui devraient être périmées, voient leur durée prolongée jusqu'au 31 juillet 1940.

LES

“ AMIS DES SOLDATS AVEUGLES ”

L'Assemblée annuelle des « Amis des Soldats Aveugles » a eu lieu le 13 juin dernier, à 17 heures, au Musée Social. Comme d'habitude, l'Union s'était fait un devoir d'être représentée à cette Assemblée en déléguant cette année son Secrétaire général.

Après l'adoption du rapport financier et du rapport moral, le Président, M. le Général Sainte-Claire Deville, annonça à l'Assemblée, qu'en raison de ses 82 ans, il demandait à être promu Président d'honneur de la Société et proposait à l'Assemblée le Général Dufieux pour lui succéder.

Le Secrétaire général de l'U.A.G., en fin de séance, ne manqua pas d'adresser aux membres de la Société « Les Amis des Soldats Aveugles » l'expression des sentiments de reconnaissance de tous les membres de l'Union pour la bienveillante sollicitude que depuis longtemps les « Amis » nous témoignent. Puis, il dit au Général Sainte-Claire-Deville tous les regrets que causerait aux aveugles de guerre la détermination qu'il allait prendre et salua son successeur M. le Général Dufieux. Nous devons en effet nous rappeler, qu'en prenant la succession de M. Vallery-Radot, M. le Général Sainte-Claire-Deville ne cessa un instant d'apporter tout son dévouement à la Société qu'il présidait, et que dans toutes les circonstances où les aveugles de

guerre firent appel à lui, ils trouvèrent auprès de ce grand serviteur du pays l'accueil le plus paternel et le plus affectueux.

Récemment encore, M. le Général Sainte-Claire-Deville était chez nous, le 26 avril dernier, à l'occasion de l'inauguration du buste du Maréchal Maunoury, nous donnant ainsi une nouvelle marque d'amitié et nous avons le plaisir aussi d'avoir parmi nous ce jour-là M. le Général Dufieux, ancien membre du Conseil Supérieur de la Guerre.

Le nouveau Président de la Société « Les Amis des Soldats Aveugles » a bien voulu nous dire toute l'affection qu'il porte à nos camarades et nous permettons de lui adresser, en cette circonstance, l'expression du déférent respect des membres de l'Union des Aveugles de Guerre, certains qu'ils trouveront auprès de lui le même esprit de dévouement et l'appui que nous avons toujours rencontré dans la Maison de la rue de la Bienfaisance.

H. A.

JEAN BOUCHER

Nous avons eu la tristesse d'apprendre la mort du sculpteur Jean Boucher, membre de l'Institut, professeur à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts, survenue le 17 juin dernier.

Jean Boucher, qui fut ancien combattant, décoré de la Croix de guerre, avait d'abord exécuté pour nous le buste d'Eugène Brioux et, prenant intérêt à ce que nous faisons pour témoigner notre reconnaissance à ceux qui nous avaient aidés, il consentit aussi à exécuter le buste du Maréchal Maunoury.

Ce fut la dernière œuvre de ce Maître qui, on le sait, comptait déjà de nombreux chefs-d'œuvre à son actif.

Le Président de l'U.A.G. a salué, en notre nom à tous, la dépouille de l'artiste disparu et nous adressons à sa famille nos plus sincères condoléances.

H. A.

LE CRÉNEAU DE MAUNOURY

A l'occasion de l'inauguration du buste du Maréchal Maunoury, M. le Général Schneider-Maunoury, gendre du Maréchal, avait bien voulu placer sur l'estrade de notre salle des fêtes le créneau par lequel passa la balle qui rendit aveugle le vainqueur de l'Ourcq.

Par une attention dont nous apprécions tout le prix, M. et Mme Schneider-Maunoury nous ont donné ce créneau que nous conserverons comme une précieuse relique en souvenir de notre premier Président d'Honneur.

" MEMORIAL DAY "

Invités par nos amis américains, nous nous sommes, comme les années précédentes, joints à eux le 29 mai dernier pour célébrer le Memorial Day qui est pour la grande Amérique le jour où elle honore ses morts.

Une délégation de l'U.A.G., accompagnée du drapeau, assistait à l'office à la Cathédrale américaine et, après avoir été à l'Arc de Triomphe, se rendit l'après-midi au cimetière de Suresnes où reposent de nombreux soldats américains puis dans le Parc de Villeneuve-l'Étang au Monument de l'Escadrille Lafayette.

N'oublions pas qu'à la tête du Mémorial de l'Escadrille Lafayette se trouve notre ami M. W.N. Cromwell, qui fut toujours un grand bienfaiteur des aveugles.

Il nous est apparu que, dans les circonstances présentes, l'amitié franco-américaine ait été plus étroite que jamais et montra ainsi le désir réciproque de liberté et de paix.

“ INDEPENDANCE DAY ”

Le 4 juillet, jour de l'Indépendance Américaine, fête nationale des États-Unis et fête nationale en France, nos camarades de l'American Legion ranimeront le soir la flamme à l'Arc de Triomphe. Une délégation de l'U.A.G. ne manquera pas d'accompagner les drapeaux américains par les Champs-Élysées et sera heureuse de leur donner ce gage de fraternité n'oubliant pas que, le 28 avril dernier, quand l'U.A.G. a ranimé la Flamme, les drapeaux américains étaient à nos côtés.

H. A.

LA STATUE DU MARÉCHAL JOFFRE

Le samedi 10 juin dernier, à 16 heures, fut inaugurée la statue équestre du Maréchal Joffre placée devant la magnifique façade de l'École Militaire.

L'Union des Aveugles de Guerre y était représentée par une délégation comprenant le Bureau de l'U.A.G. et le drapeau de notre Association.

LES ANCIENS COMBATTANTS DE SHANGHAI

Nous avons reçu de M. Louis Louzier, Président de l'Amicale des Anciens Combattants de la Grande Guerre, résidents français en Chine, une aimable lettre accompagnée d'un chèque de 18.400 fr., produit d'une fête donnée au Cercle de Shanghai par cette Société, à laquelle s'étaient jointes les Sections des Combattants Volontaires et des Médailleurs Militaires.

Cette somme, selon la volonté des donateurs, doit être affectée à notre Maison de retraite et sera employée très heureusement pour le fonctionnement de notre Maison de la Blanche.

Nous sommes doublement touchés de cette marque de sympathie, d'abord par la coquette somme qui nous a été adressée et qui nous aidera à faire vivre notre Maison et aussi parce que les anciens combattants français résidant si loin de nous, ont eu dans leur fête une pensée pour les aveugles de guerre qui furent leurs camarades de combat.

C'est un grand réconfort que de sentir des sympathies si lointaines mais si fidèles et nous remercions bien vivement M. Louzier et tous ses collaborateurs pour le geste fraternel qu'ils ont eu envers l'Union des Aveugles de Guerre.

H. A.

LE LIVRE PARLÉ

Nous sommes très heureux de constater le développement que prend régulièrement l'usage du livre parlé parmi les membres de l'U.A.G.

Il y a eu quelques retards ces temps derniers dans la parution des ouvrages à l'enregistrement, mais nos camarades comprendront toutes les difficultés qu'on rencontre en ce moment pour se procurer les matières premières nécessaires en raison des besoins de la défense nationale.

M. Raverat, le dévoué promoteur du Livre parlé, qui a de nombreux ouvrages prêts à tirer, nous les fera parvenir à mesure des enregistrements. Nos camarades auront patienté un peu, mais progressivement notre discothèque s'augmente et est très suivie par tous nos camarades.

Nous arriverons, pensons-nous, à avoir un jour toutes sortes de livres, si nous suivons l'exemple des pays qui n'hésitent pas à aller de l'avant, comme le Canada par exemple. Nous lisons en effet dans une revue Braille canadienne que dans leur collection de disques du Livre parlé se trouve une excellente traduction du livre de Mlle Eve Curie

qui a écrit la biographie de sa mère, l'illustre Mme Curie. Cela donne une idée du développement où se trouvent en Amérique toutes les inventions nouvelles à l'usage des aveugles.

H. A.

Extraits de lettres de camarades nous exprimant leur satisfaction de posséder le « Livre Parlé » :

du camarade SUQUET, de Foix (Ariège) :

« ... Après une absence, je trouve chez moi le tourne-disque ainsi « que les deux caissettes de disques du « Livre Parlé ». Je m'excuse de « vous en accuser réception avec ce retard et vous dis tout le plaisir « que m'a causé cet envoi. Le tout fonctionne fort bien et je ne m'étais « pas attendu à un aussi bon résultat quant au timbre... »

du camarade TOURRÈS, de Conliège (Jura) :

« ... Je tiens à vous faire part de mon entière satisfaction en ce « qui concerne le fonctionnement de mon tourne-disque et la netteté « des auditions des livres que j'ai déjà eu l'occasion d'écouter. C'est « là une invention des plus utiles pour nous, car elle nous apporte un « peu d'indépendance et il est à souhaiter que notre discothèque s'enri- « chisse de nombreux ouvrages de tous genres, sans oublier les œuvres « amusantes, car il nous faut un peu de gaieté. »

LE GÉNÉRAL ROLLET PRÉSIDENT DES GUEULES CASSÉES

Lors de la dernière Assemblée générale de l'Union des Blessés de la Face, qui s'est tenue le 25 juin dernier, nos camarades Gueules Cassées ont donné un successeur au regretté Colonel Picot. Ils ont désigné comme Président de leur Association le Général Rollet, le légendaire commandant de la Légion Etrangère.

Nous adressons nos plus sincères félicitations aux Gueules Cassées pour avoir obtenu le concours de ce chef distingué que nous avons eu le plaisir d'avoir chez nous le jour de l'inauguration du buste du Maréchal Maunoury.

A cette Assemblée, qui eut lieu à Moussy-le-Vieux, notre délégué le Commandant Izaac, prenant la parole au nom des Associations invitées, eut le plaisir de saluer en notre nom le Général Rollet.

H. A.

DES LIVRES POUR LES SOLDATS DE LA LIGNE MAGINOT

Nos camarades de la Fédération des Plus Grands Invalides ont eu l'heureuse idée d'organiser une souscription d'anciens combattants pour adresser des livres aux soldats de la Ligne Maginot.

Les Associations participant à la Loterie : Gueules Cassées, Union des Aveugles de Guerre, Fédération des Plus Grands Invalides, Fédération des Amputés, Fédération des Trépanés, se sont groupées pour adresser une souscription collective, — ce qui la rend de suite plus importante, — et dont l'origine, nous n'en doutons pas, fera plaisir aux jeunes Poilus de la Ligne Maginot qui tueront les heures de cafard en lisant tous les ouvrages spécialement choisis pour eux.

LÉGION D'HONNEUR

Par décret du 24 décembre 1938, publié au *Journal Officiel* du 1^{er} janvier dernier, notre camarade Moussay, Marie-Joseph, ancien soldat au 21^e R. I., a été promu au grade d'Officier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

BIBLIOTHÈQUE BRAILLE

Nous rappelons aux camarades que les livres Braille dont la liste a été publiée dans notre Bulletin de juin sont mis gracieusement à leur disposition. Ils peuvent donc nous en faire la demande dès à présent afin que l'expédition leur en soit faite au plus tôt.

Chronique de l'U. A. G.

ENTRE NOUS

Naissances

Notre camarade Quinquis, de Penhars (Finistère), nous fait part de la naissance de sa fille, née le 20 mai 1939.

Notre camarade Le Callonnec, d'Auray (Morbihan), nous fait part de la naissance de son fils Michel, né le 9 mai 1939.

Notre camarade Ahmed Mohamed Iliba, de Meuzel Djémil, par Bizerte, nous fait part de la naissance de sa fille Bohijet el Kemel, née le 7 juin 1939.

Nous adressons nos félicitations aux heureux parents et nos vœux de prospérité aux bébés.

Mariages

Notre camarade Passenaud, de Paris, nous fait part de son mariage avec Mlle Lucienne Huraud, le 3 juin 1939.

Notre camarade Mousty, de Tréguier (Côtes-du-Nord), nous fait part du mariage de sa fille Renée, avec M. Alain Simon, célébré le 10 juin 1939.

Notre camarade Pouget, de Sens (Yonne), nous fait part du mariage de sa fille Yvonne, avec M. Richard, célébré le 3 juin 1939.

Notre camarade Juif, de Gousans (Doubs), nous fait part du mariage de sa fille, avec M. Raymond Dromard, célébré le 22 mai 1939.

Notre camarade Sausotte, de Montpellier (Hérault), nous fait part du mariage de sa fille, Marie-Thérèse, avec M. Louis Cartier, célébré le 12 juin 1939.

Notre camarade Liotaud, d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) nous fait part du mariage de son fils, avec Mlle Betty, célébré à Grasse (Alpes-Maritimes).

Notre camarade Bitsch, de Belfort, nous fait part du mariage de sa fille, Madeleine, avec M. Souquet, célébré le 1^{er} juillet 1939.

Nous adressons nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Décès

Nous apprenons le décès de :

Notre camarade Bétrémieux, François, de Hasnon (Nord), décédé le 11 juillet 1939 à l'âge de 44 ans. Né le 27 août 1895 à Hersin (Nord), soldat au 151^e R.I., notre camarade fut blessé le 18 décembre 1916 à Berry-au-Bac. Réformé à 100 % art. 10 pour cécité, Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, titulaire de la Médaille Militaire, il laisse une veuve et 4 enfants. Il était adhérent à notre Caisse de Prévoyance.

Notre camarade Beaurain, Alfred, de Maresquel (Pas-de-Calais), décédé le 18 juin 1939, à l'âge de 44 ans. Né le 20 mars 1895 à Contes (Pas-de-Calais), soldat au 411^e R.I., notre camarade fut blessé au Chemin des Dames le 24 avril 1917. Réformé à 100 % art. 10 pour cécité, Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, titulaire de la Médaille Militaire et de la Croix de Guerre, il laisse une fille. Il faisait partie de la Caisse de Prévoyance.

Notre camarade Goumy, Adrien, de Lavalandy (Creuse), décédé le 14 juin 1939 à l'âge de 51 ans. Né le 24 mars 1888 à Aulon, sergent au 338^e R.I., notre camarade fut blessé le 6 août 1918 au Mont-Notre-Dame. Réformé à 100 % art. 10 pour cécité, il laisse une veuve et un enfant. Il était Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur et titulaire de la Médaille Militaire et de la Croix de Guerre.

Notre camarade Agutte, Louis, de Paris, décédé le 20 juin 1939 à l'âge de 62 ans. Né le 10 juin 1877 à Nanterre (Seine), soldat au 9^e Génie, notre camarade fut blessé le 15 décembre 1918 à Pimprey (Oise). Réformé à 200 % art. 10 et 12 pour cécité, amputation du bras droit et blessures multiples, titulaire de la Médaille Militaire et de la Croix de Guerre, il laisse un fils. Il faisait partie de la Caisse de Prévoyance.

Notre camarade Marchadour, Jean-Marie, de Keraredo-en-Plouvien (Finistère), décédé le 12 mai 1939, à l'âge de 45 ans. Né le 3 août

1894 à Plouvien, soldat au 154^e R.I., notre camarade fut blessé le 4 juin 1915 en Argonne. Réformé à 100 % art. 10 pour cécité, il était Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur et titulaire de la Médaille Militaire.

Notre camarade Raçon, Auguste, de Nuisement-aux-Bois, par les Grandes-Côtes (Marne), décédé le 21 juin 1939 à l'âge de 57 ans. Né le 20 octobre 1882 à Outines (Marne), canonnier au 40^e d'Artillerie, notre camarade devint aveugle le 27 décembre 1914. Réformé à 100 % art. 10 pour cécité, il laisse une veuve et 4 enfants. Il faisait partie de la Caisse de Prévoyance.

De la mère de notre camarade Truchot, François, de Châtillon-sous-Bagneux (Seine), décédée le 15 avril 1939, à l'âge de 86 ans.

De la mère de notre camarade L. Saulnier, de Moulins (Allier), décédée le 28 mai 1939, à l'âge de 71 ans.

De la fille de notre camarade Leblond, de Deville (Seine-Inférieure), décédée le 16 juin 1939, dans sa 18^e année.

De la femme de notre camarade A. Gauthier, de Mâcon (Saône-et-Loire), décédée le 21 juin à l'âge de 52 ans.

Du père de notre camarade Argouarch, Guillaume, de Plouénan (Finistère), décédé le 1^{er} avril à l'âge de 75 ans.

Nous adressons aux parents nos plus vives condoléances.

COTISATIONS 1939

Cotisations volontaires

Nous sommes heureux d'adresser ici nos sincères remerciements à notre camarades qui ont tenu à effectuer un nouveau versement : Legris, 10 fr.; Arnaud F., 5; Parent V., 10; Reynès L., 5; Pagès, 10; Veillard, 5; Duvigneau, 5; Carpentier, 10; Duflot, 5; Rocchicoli, 5; Anson, 10; Marrot, 5; Poussard, 5; Julie L., 10; Ganneau, 10.

Cotisations

Lanciaux, Rousseau P., Kerangall, Mahalin, Arnaud F., Barbier P., Poezevara, Muller G., Girault, Joubin, Crozon, Pichard, Menetrey, Guizard, Habert G., Courtier, Millon, Maurandy, Seebacher, Rosso, Wendling, Masselier, Charles G., Robinet, Debeaurain, Robin C., Lebourg, Roux, Lixon, Michel R., Darnis, Jarnerie, Levasseur, Delattre, Senechal, Clément P., Veau, Meunier M., Gelin, Potency, Thiberge, Foucher, Guillard, Doudard, Hesnard, Valade, Vion, Perrot, Mautemps, Heuzé H., Tavernier, Parent V, Reynès L., Quemeneur, Bourguignon, Pagès, Durat, Henriët, Meynardie, Bertrand P., Baizet, Cardialaguet, Mathey, Marinèche, Degueuse, Huet F., Darras, Verdier, Buissonnière, Deteuf, Gillet, Bled, Moquais, Mirouze, Delhomais, Ledieu, Dulucq, Bellenger, Bissierier, Chaillou, Granger, Viel, Peuchamiel, Pélissier J., Lagarde, Arduin, Labatut, Veillard, Duvigneau, Luc C., Mampey, Marchand D., Lathuile, Moussay, Madelaine, Roy J., Goussin, Durant, Carudel, Abraham, Barbette, Buron, Baudin, Ceysson, Désigaud, Delengaigne, Lescalier, Daumas, Grienenberger, Caralp, Rols, Monceaux, Renaud E., Oudinot, Daviau, Carpentier, Nicolet, Lefebvre J., Cordon, Margat, Gardette, Bertrand M., Deltor, Niant, Mazaudier, Tanis, Jonchier, Manche, Baudon, Sabier, Poubane, Belmontet, Petit A., Duhén, Coutier, Bocquet, Duflo, Rocchiccoli, Voltz, Lajous, Favier F., Reynès, Albouy, Desaix, Lesage, Chatin, Molinas, Le Mire, Prault, Delourmel, Daridan, Sergent, Le Bis, Aumasson, Soulié, Laird, Chusseau, Guilbot, Luc J., Georges A., Martin C., Bourotte, Pion, Berton, Bocquet, Devidal, Labre, Pierre M., Guis, Canler, Goudal, Lauro, Lecomte, Paris, Michel F., Thevenard, Albert V., Deldon, Moisan, Estienne, Baccert, Savigny, Vandevoorde, Favre, Ristori, Bergadieu, Froget, Loizeau, Auclair, Lamy E., Montgermont, Moulin A., Saynmiard, Bathelier, Chavastelon, Anson, Langel, Gary, Felgeirolles, Ragon, Goulet, Batot, Butel, Marrot J., Passenaud, Fitas Boubekour, Laloit, Comte, Petit J., Pouil, Giorgetti, Longeagne, Zimmermann, Poussard, Montet, Gibert, Chanudet, Maumont, Robquin, Griziaux, Lauté, Enjalbert, Bonnet, Donchet, Ferrari, Gloaguen, Julié L., Ganneau, Bertrand F., Nottin, Ledroit, Legrand, Lépine, Gohin, Gallo, Marguet, Le Roux J., Gautier René, Pletinckx, Tourneux M., Arnault.

Procès-Verbal de la Réunion du Conseil d'Administration du 20 Mai 1939

La séance est ouverte à 14 h. 30, sous la présidence de Conan.

Sont présents : Conan, Guillam, Amblard, L'Evesque, Bardoux, Bois, Céré-Labourdette, Courteix, Evrat, Fauvel, Favret, Grillet, Lauté, Leveau, Malgat, Muller, Roy G.

Excusés : Bertrand, Bloncourt, Brusson, Cabasson, Derunder, Izaac (en mission), Laffargue, Lagarde, Nicolai, Noireaux, Robert M., Satgé, Scapini.

Ont donné leurs pouvoirs :

à AMBLARD : Brusson, Nicolai, Satgé.

à FAVRET : Cabasson.

à LEVEAU : Bertrand.

à NOIREAUX : Derunder.

Assistaient également à la séance :

MM. de Traversay, Bloch et Iweins, membres du Comité d'Action.

Les camarades : Berthet, Mathieu, Thomas.

1° Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 13 mai 1939. Adopté à l'unanimité.

2° Election complémentaire pour désigner deux membres du Bureau. Votants : 30.

Ont obtenu : Izaac, 15 voix ; Favret, 12 ; Muller, 12 ; Lauté, 6 ; Leveau, 5 ; Noireaux, 2 ; Roy G., 2 ; Bardoux, 1 ; Bois, 1 ; Céré-Labourdette, 1 ; Fauvel, 1 ; Grillet, 1.

Izaac est élu membre du Bureau. Favret et Muller étant *ex æquo*, Favret est nommé par le jeu du bénéfice de l'âge.

Le Président, en accueillant Favret au Bureau, exprime à Leveau, qui ne désire plus exercer ses fonctions de Vice-Président, ses remer-

ciements pour le concours loyal et dévoué qu'il n'a cessé d'apporter pendant les longs moments où il a collaboré à la Direction de l'U.A.G.

Lecture est donnée de la demande d'adhésion de :

Pichard (Jean), 34, rue Guier de Los Rios, Bordeaux (Gironde), 100 % art. 10, titre définitif, carte du combattant, bénéficiaire du statut.

Ce camarade remplissant les conditions est admis membre titulaire de l'U.A.G.

Ce Conseil ayant eu pour but principal la nomination définitive des membres du Bureau a dû être très rapproché du précédent. Les administrateurs profitent de cette réunion pour échanger de nombreuses idées sur les points qui intéressent la marche de l'Union, notamment les pensions.

La séance est levée à 16 heures.

AVIS DIVERS

A vendre : gentil pavillon construit en 1934, exempt d'impôt foncier pendant dix ans, comprenant : salle à manger, 2 chambres, arrière-cuisine, buanderie, cave, grenier, eau et électricité, petit jardin d'agrément et potager ; superficie totale 400 m². Prix : 45.000 fr. Libre en septembre, facilités de paiement.

Pour tous renseignements, s'adresser au camarade J. DUPUIS, rue Clos-des-Ports, Yvetot (Seine-Inférieure).

Pour trousseaux, achats de toile et lingerie, notre camarade Petitdidier nous informe qu'il livrera aux meilleures conditions le beau linge des Vosges, garanti blanchi sur pré, livraison franco, 5 % d'escompte. Demander échantillons.

S'adresser directement à M. PETITDIDIER, 118, rue Marietton, Lyon (Rhône).

Notre camarade Cattaert, de Vannes, nous signale que :

Mme Vve LE CLAIRE, à Saint-Jacut (Morbihan), personne âgée et respectable, serait disposée à recevoir des aveugles de guerre désireux de se reposer dans la tranquillité et l'air des pins, au prix modique de 20 fr. par jour, et se tiendrait à leur disposition pour tout ce dont ils pourraient avoir besoin. S'adresser directement à Mme Vve Le Claire.

Serais acheteur d'un couteau à couper les brosses.

Faire offre au camarade BOURDIEU, Fernand, à Nérac (Lot-et-Garonne).

A vendre : maison comprenant 4 pièces, construite sur cave en maçonnerie, couverture tuiles, grenier, eau, électricité, dépendances, cour et jardin. Maison située à Seignelay, chef-lieu de canton de 1.200 habitants, rivière et bois à 500 m. On peut visiter tous les jours, prix à débattre.

S'adresser au camarade ERBETTA, Seignelay (Yonne). (Joindre enveloppe timbrée pour réponse.)

Aux camarades désireux de faire construire une maison en Touraine, le camarade Cornet donnera tous renseignements concernant un terrain bien placé, situé à Loches (Indre-et-Loire).

S'adresser directement au camarade CORNET, 4, villa Gagliardini, Paris (20^e), ou à M. Bastin, entrepreneur de maçonnerie à Chambourg (I.-et-L.).

Notre camarade Toutain nous recommande l'agence de M. Poisson, La Prise d'Andaines, Tessé-la-Madeleine (Orne) et nous communique toute une liste de propriétés à vendre en Normandie, spécialement dans le Calvados, dont les descriptions et les prix nous paraissent intéressants et qui pourraient servir, selon leur importance, soit de pied-à-terre ou de résidence permanente.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au camarade TOUTAIN, Paul, Grande-Rue, Briouze (Orne) et pour traiter à M. POISSON, La Prise d'Andaines, Tessé-la-Madeleine (Orne).

Notre camarade Hébréard nous communique l'adresse d'un restaurant de Nice où les camarades de passage trouveront le meilleur accueil en même temps qu'une bonne cuisine très soignée et à des prix modérés :

« AU VIEUX NORMAND », 4, rue Paul-Déroulède, Nice (près avenue de la Victoire). Deux repas à prix fixe ; le soir, dîner de régime. Fermeture hebdomadaire le samedi, sauf les jours de fête.

Par suite du décès de notre camarade, Mme Vve GUERRIER serait désireuse de céder à un camarade que cela pourrait intéresser son appareil du Livre Parlé (tourne-disques Thorens) n'ayant servi que trois fois.

S'adresser directement à Mme Vve GUERRIER, 77, Grande-Rue, Montluel (Ain).

Notre camarade GUILBOT nous communique la note suivante :
Je serais très heureux de faire profiter l'un de mes camarades d'une belle occasion d'appareil de T.S.F.

Il s'agit d'un poste fin de série absolument neuf. Sa valeur marchande est de 3.200 fr. et je le laisserais pour 1.500 fr. pris chez moi. Je le garantiraïs un an, lampes comprises.

Voici ses caractéristiques : Montage à six lampes série rouge en châssis métallique. Trois gammes d'ondes : courtes, petites et grandes. Antifading silencieux à volonté. Puissance modulée 5 watts. Un haut-parleur de 25 centimètres assure la diffusion de cette grosse puissance et fournit une musicalité remarquable. Un contrôle de puissance permet d'entendre aussi faiblement et aussi puissamment que l'on veut. Le haut-parleur est placé au plafond de l'ébénisterie et, de ce fait, la projection sonore est verticale, ce qui assure une répartition intégrale du son dans toute la pièce. Grand cadran avec stations repérées. Œil magique. Repérage spécial pour les aveugles permettant un réglage précis. Présentation dans une ébénisterie en noyer ronçoux verni au tampon. Tous angles arrondis. Dimensions : 50 cm. de long sur 40 de haut et 30 de profondeur. Cet appareil fonctionne sur tous les secteurs alternatifs à 50 périodes.

Ecrire : E. GUILBOT, constructeur, 7, rue Théophile-Gautier, à Neuilly-sur-Seine.

Serais acheteur d'une machine à écrire le Braille en bon état de fonctionnement.

Faire offre à E. GUILBOT, 7, rue Théophile-Gautier, à Neuilly-sur-Seine.

LISTE DE DONATEURS

M. Mothes, Clamart (Seine), 50 fr. ; Mme Cayrefourcq, Orthez (Basses-Pyrénées), 20 fr. ; Mme Gendrot, Aulnay-sous-Bois (Seine-et-Oise), 100 fr. ; M. Véron, Paris, 15 fr. ; Département de la Haute-Saône, 67 fr.

DONS AVEC AFFECTATION SPÉCIALE POUR LA « MAISON DES AVEUGLES DE GUERRE »

Commune de Huningue (Bas-Rhin), 15 fr. ; M. Masurel, Tourcoing (Nord), 50 fr. ; Département des Hautes-Pyrénées, 72 fr. ; Ville de Versailles, 90 fr. ; Ville du Creusot, 200 fr. ; Anonyme G.H., 20 fr. ; Amicale des Anciens Combattants de la Grande Guerre, Résidents de Chine, 18.431 fr. 55 ; Compagnie d'Assurances Yorkshire, 250 fr. ; Protection et Bonne Santé de notre Famille, 300 fr.



Président d'Honneur de l'Union des Aveugles de Guerre

M. Albert LEBRUN, président de la République

●

Comité de Patronage

- | | |
|--|--|
| † M. Brieux, de l'Académie Française, <i>Président honoraire</i> ; | Miss Grace Harper ; |
| † M. Barthou, <i>ancien Président du Conseil</i> ; | Miss Winifred Holt ; |
| M. le colonel Fabry, <i>Député, ancien Ministre</i> ; | Mme Léopold Kahn ; |
| † M. le général Balfourier ; | M. Krug ; |
| M. J. Ridgely-Carter ; | M. Lugol, <i>ancien Sénateur</i> ; |
| M. Paul de Cassagnac, <i>ancien Député</i> ; | Mme la maréchale Maunoury ; |
| M. Maurice Donnay, de l'Académie française ; | M. Samuel Milbank ; |
| M. Duco, <i>Médecin-Inspecteur</i> ; | M. Meyer, <i>Conseiller d'Etat</i> ; |
| M. Fribourg, <i>Député</i> ; | M. Henry Paté, <i>Député</i> ; |
| Miss Alice Getty ; | † M ^e Henri-Robert, de l'Académie française, <i>ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats</i> ; |
| M. Justin Godart, <i>ancien Ministre</i> ; | M. le général Sainte-Claire-Deville ; |
| | † M. Vallery-Radot. |

